

Le Président
Pierre-Jean BONTOUX
101 allée Paul Maisonne
26500 BOURG LES VALENCE
Mail : president@nap-ffessm.fr

Fait à VALENCE
Le 6 septembre 2022

Objet : Fin du sauv'nage

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de vous informer que le diplôme du sauv'nage, interfédéral, a été abrogé par le ministère et ne peut donc plus être délivré à compter de cette saison.

En effet, ce dispositif a été remplacé par le savoir nager, qui peut être délivré par les maîtres nageurs ainsi que par certains cadres fédéraux d'autres fédérations (FFN, FFTRI).

Concernant la FFESSM, il n'y a pour l'heure pas de diplôme établi permettant de faire passer l'épreuve du savoir nager. Un travail est en cours entre le ministère et la fédération pour étudier toutes les possibilités sur ce sujet.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancement de ces travaux et de toute information que la commission nationale pourrait avoir sur le sujet.

Sportivement,

Pierre-Jean BONTOUX



F. F. E. S. S. M.
COMMISSION NATIONALE
Nage avec Palmes
Le Président